

1991, 1^{er} mandat de maire

Raymond Mercier

Un parcours d'Élu hors du commun

Raymond Mercier, Maire depuis 1991, a passé le témoin à Robert Bodiguel, élu Maire à son tour, lors de la séance du conseil municipal du 3 mai 2019. Élu en 1989, Raymond a terminé sa mandature le 15 mars 2020. L'élu ayant totalisé le plus d'années en tant que Maire était jusque-là François Fagot, de 1841 à 1865, soit une période de 24 ans.



Élection 1995



Élection 2001

Comment es-tu arrivé dans le fauteuil de maire en 1991 ?

En 1991, l'ancien maire démissionne. Faute de trouver un candidat pour le remplacer dans son propre rang, l'équipe alors largement majoritaire me sollicite pour assumer cette fonction, étant pourtant de l'équipe minoritaire. Ma fonction nouvelle m'a beaucoup pesée durant des mois car la démission de Mr Yvin avait aussi entraîné la démission de sa fille qu'il avait nommée Secrétaire Générale de la Mairie. Durant 5 années, nous avons dû gérer la commune avec des secrétaires intérimaires : pas toujours rassurant pour un nouveau Maire. En quelques semaines dans la fonction, j'ai perdu une dizaine de kilos. La nouvelle équipe s'est peu à peu soudée et a été reconduite aux élections municipales suivantes, en 1995, ainsi qu'en 2001, avant de retrouver une pluralité de listes en 2008, 2014, et 2020. Nous avons tenu le coup, moi, mes équipes successives, et cela pendant presque une trentaine d'années.

Le relationnel est indispensable quand on a la fonction de Maire. Avas-tu cette fibre au départ de tes mandats ?

Oui, il faut l'avoir pour exercer cette fonction. J'ai beaucoup apprécié la nécessaire relation avec la population. Chaque personne souhaite que l'on règle ses problèmes. Malheureusement, on ne peut pas toujours satisfaire tout le monde.

“ Que retiens-tu de ces 28 années passées à administrer notre commune ?

Que la vie d'élu n'est pas évidemment de tout repos et exige patience, persévérance et opiniâtreté. Cela, je l'avais fortement vécu pour l'obtention difficile de la zone de Kermat. Je tiens à souligner combien un élu, quel qu'il soit, et cela vaut encore plus pour un Maire, doit avoir 'à la maison' l'aval de son conjoint pour passer tant de temps à l'extérieur de sa famille. Cela a toujours été le cas pour moi avec mon épouse Annick. Je suis heureux aussi que nos enfants et désormais certains de nos petits-enfants proches de l'âge adulte se soient intéressés à nos engagements.

Etre Maire, ce n'est pas rien. C'est tout à la fois une fonction dite honorifique, un engagement, une présence, une contrainte, un carnet de relations, un pouvoir d'animation, de décision, de gestion, d'influence, une recherche permanente d'équilibre entre la vie familiale, professionnelle et l'engagement public.

Je suis heureux, humblement, que la destinée m'ait permis d'avoir vécu cette riche expérience. Je remercie tous les Guiclanais.es qui m'ont fait confiance. ”



Raymond, as-tu quelques anecdotes ?



J'ai apprécié la relation avec les associations, tellement nécessaires à l'expression de la vie communale.

J'ai participé, avec joie ou peine quelquefois, aux événements familiaux (mariage, décès) par lesquels le Maire peut exprimer sa proximité humaine.

Comment ont été accordées les priorités ?

Un Maire se doit de prendre en compte les besoins des différents secteurs géographiques de la Commune : il y a bien évidemment le bourg et la campagne, il y a les autres secteurs urbanisés d'importance que sont Penzé, Kermat et Saint Jacques avec le Séminaire et tout le quartier de Pen-ar-Hoat.

Mes 2 mandats complémentaires au Conseil Général pendant 14 ans et comme vice président de la CCPL en charge du développement économique, ont sans doute participé à cet objectif de promotion de notre commune. Durant cette période, la commune de Guiclan est passée en population de 1900 habitants à 2500 maintenant. Au niveau des écoles primaires le nombre d'élèves a progressé de 150 à 300 enfants environ, ce qui évidemment nous a conduits à renforcer notablement les effectifs des emplois communaux, surtout au service de la population jeune : écoles, activités scolaires et périscolaires, services de restauration.

Quels sont les principaux projets réalisés durant tes mandats, quels sont les plus significatifs à ton avis et comment as-tu pu les mener ?

La liste commune créée en 1991 et 1995 a, dès le départ, mené de nombreux et nouveaux projets que l'on peut attribuer à une dynamique de groupe, avec les adjoints bien sûr et les conseillers, soucieux du développement de Guiclan, au sein de la communauté de communes du pays de Landivisiau.

Les plus significatifs ont été :

- la construction du Triskell, avec la Bibliothèque intégrée et le boulodrome (en 1995)
- les lotissements successifs (avec la construction de plus de 250 maisons)
- la Zone Artisanale de Kermat, avec le concours de la CCPL (2006)

- l'école publique et la restauration scolaire (2011 et 2017)
- La recherche de Médecins, la Maison Médicale et la création de la pharmacie (2017 et 2019)

Nous avons également réalisé :

- l'assainissement collectif au bourg de Guiclan
- les logements locatifs sociaux
- le réseau 'chaleur bois' qui dessert les bâtiments collectifs (2011)
- la réalisation et diffusion de ce bulletin annuel d'information (depuis 2002)
- la réhabilitation de l'ancien site Adventura en nouveau restaurant et en logements locatifs...etc (2019)

Toutes ces réalisations sont le fruit de besoins, de projets réfléchis pendant de longs mois ou même années, concertés entre élus d'abord, mais aussi avec le concours des services administratifs de la commune, de la CCPL, des différentes administrations que sont le département, la région, l'état et ses différents services (sous-préfecture, DDE, les syndicats : eau, voirie, électricité...). La patience et la ténacité sont indispensables pour aboutir.

Il y a quelques années à Guiclan nous n'avions plus de médecins, plus de pharmacie, plus de restaurant.

Au cours du dernier mandat, une équipe forte Maire/Adjoints s'est attelée à relever tous ces défis et nous sommes heureux d'y être parvenus, heureux aussi de la participation des Guiclanais.es au financement de la maison médicale.

Robert Bodiguel, adjoint pendant plusieurs mandats, a pris la relève avec son équipe et je suis très heureux que la population lui ait largement exprimé sa confiance aux dernières élections.

Merci à toi, Raymond, pour ce témoignage. On retiendra de toi également, ce shérif, bien décidé à trouver ce qui, aujourd'hui est indispensable et extrêmement précieux dans une commune : les médecins.

1 "Novembre 1991 : le repas des anciens. Le discours du Maire fait partie des traditions, je le savais. Par contre, j'ignorais totalement qu'il fallait aussi pousser une chansonnette ou raconter une histoire. Imaginez le stress ! La tradition fut malgré tout respectée et j'ai pu ainsi m'échauffer la voix durant de nombreuses années."

2 "Le 20 mai 1995, j'étais très heureux de prononcer le mariage d'un couple installé à Kermat depuis 1992. Connaissant bien le marié depuis notre jeunesse, le sachant expérimenté dans la fonction d'adjoint de sa commune d'origine, je profite de l'apéro pour le solliciter à venir rejoindre notre prochaine équipe municipale. Il y est depuis et participe activement à la rédaction de ce « Guiclan Mag ». Devinez ?"

3 "Le 20 octobre 2016, rappelez-vous, c'était l'opération « généralist dating » dont l'objet était de promouvoir notre commune afin de trouver des médecins. Il fallait être de bonne heure à la fac de médecine de Brest. Trop pressé sans doute, je stationne rapidement sur un trottoir : une belle contravention à la clé. Vraiment la seule fois où cela ne m'a pas contrarié car nous y avons trouvé nos deux médecins. Moralité : même un shérif n'a pas tous les droits."

4 "Vous savez que les architectes de bâtiments de France (ABF) ont un pouvoir considérable en matière d'urbanisme. Un jour, celui de Brest était en visite dans notre commune, il s'est aperçu qu'il manquait une jambe au Christ, positionné sur le calvaire de Coat-Mez. Nous avons mis tout en œuvre pour la retrouver, et l'avons remise en place afin de satisfaire à la demande légitime de l'architecte. Il eut été dommage que cette anomalie soit préjudiciable aux nombreuses autorisations formulées auprès de l'ABF".



Élection 2008



Élection 2014